



 Pour toute impression ou sauvegarde, ouvrir la [version Word](#) de cette page.

Type de source : Statistiques et enquêtes sanitaires et sociales

Type de substance considéré : Tabac

Population concernée : Population particulière

Enquête sur les règles et usages en matière de tabac dans les lycées français

Accès rapides :

- [Organisation et financement](#)
- [Objectifs](#)
- [Méthodologie](#)
- [Diffusion](#)
- [Observations](#)
- [Pour en savoir plus](#)

Organisation et financement

[haut du document](#)

Maître d'oeuvre

Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)

Responsable

Cristina Diaz-Gomez - OFDT - 3 av. du Stade de France - 93218 Saint-Denis Cedex
Serge Karsenty - CNRS - Faculté de droit - 44 313 Nantes Cedex 3

Financement et collaboration

Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT)
Ministère de l'Education nationale (Direction générale de l'enseignement scolaire)
Ministère de la Santé (Direction générale de la Santé)

Objectifs

[haut du document](#)

- Dresser un état des lieux complet sur les règles et les usages en matière de consommation de tabac dans les lycées français
- Evaluer l'application des dispositions de la loi Evin sur le tabac dans les lycées français
- Connaître les actions de prévention et d'éducation développées au sein des lycées.

Méthodologie

[haut du document](#)

Périodicité

Non connue à l'avance

Dates d'observation

2002 - 2006

Approche

Quantitative

Unité statistique

Etablissements scolaires (lycées)

Champ d'observation

Le responsable de l'établissement qui a été tiré au sort
Deux classes d'élèves tirées au sort

Une dizaine de membres du personnel tirés au sort (enseignant et autres).

Méthode d'échantillonnage

- Stratification sur les variables : statut (public/privé), taille (petite, moyenne, grande), type de commune d'implantation (rural ou petit urbain de moins de 100 000 habitants, grand urbain de plus de 100 000 habitants) et tirage aléatoire des établissements
- Tirage aléatoire des classes et des personnels sur la méthode aléatoire du « pas de tirage » à l'issue du premier contact avec le responsable de l'établissement. Le « pas de tirage » a été relevé sur la base de l'avant-dernier chiffre du numéro de téléphone de l'établissement (« 10 » si « 0 »).

Durée d'observation

- Décembre 2001 à Mars 2002
- Mars à Mai 2006

Biais de couverture de la source par rapport au champ d'observation

Champ géographique restreint

Champ géographique

France métropolitaine continentale

Découpage géographique possible

Aucun

Champ toxicologique

Tabac

Définition toxicologique retenue ou nomenclature

Tabagisme régulier ou occasionnel

Nombre d'unités statistiques observées

Lycées : 235

Chefs d'établissements : 235 répondants

Personnels : 2 318 répondants

Elèves : 9 476 répondants

Taux de couverture

La base des lycées concernés comprenant 3 792 unités, le taux de sondage s'établit à 6,2 %.

Le taux de réponse des établissements sollicités s'établit à 73 %.

Recueil de données

Questionnaire auto-administré

Trois versions de questionnaires ont été élaborées, chacune s'adressant à l'une des cibles de l'enquête (chefs d'établissement, personnels et élèves).

Données recueillies

Questionnaire « chef d'établissement » :

- type de lycée que le proviseur dirige (LEG, LEGT, LEP, LP)
- règles et usages relatifs à la lutte contre le tabagisme dans l'établissement (existence d'emplacements « fumeur » pour les élèves et pour les membres du personnel, affichage des règles, inscription de l'interdiction de fumer dans le règlement intérieur de l'établissement, sanctions prévues, consignes données aux élèves pour qu'ils ne fument pas aux abords du lycée, rôle d'exemple des adultes)
- action de lutte contre le tabagisme auprès des élèves

Questionnaire « personnel » :

- type de lycée dans lequel ils exercent (LEG, LEGT, LEP, LP), sexe, âge
- vous et le tabac (exposition à la fumée, consommation de tabac déclarée et lieu)

- les fumeurs dans le lycée (emplacements « fumeur », participation à la rédaction du règlement d'intérieur, respect des élèves et des autres membres du personnel)
- la réglementation de l'usage du tabac (affichage des règles, transgressions déclarées, rôle d'exemple des adultes, difficultés d'application de la loi, sanctions)
- les actions de lutte contre le tabagisme auprès des élèves

Questionnaire « élève » :

- sexe, âge, classe
- vous et le tabac (exposition à la fumée, consommation de tabac déclarée et lieu)
- les fumeurs dans le lycée (emplacements « fumeur », respect des membres du personnel et des autres élèves)
- la réglementation de l'usage du tabac (affichage des règles, transgressions déclarées, rôle d'exemple des adultes, difficultés d'application de la loi, sanctions)
- les actions d'information sur les effets du tabac.

Qualité et fiabilité des données

- Vérification des cohérences dans les réponses
- Suppression des réponses en cas de filtre non respecté

Diffusion

[haut du document](#)

Délai de diffusion des résultats

n + 6 mois

Principal mode de diffusion des résultats

Rapport téléchargeable

Tendances

Bibliographie

- Costes J.M., Díaz-Gómez C., Karsenty S., « L'application de la loi Evin en milieu scolaire : premiers résultats de l'enquête », Tendances n°21, mai 2002, OFDT.
- Karsenty S., Díaz Gómez C., "Le tabac en milieu scolaire - Résultats de la première évaluation de la loi Evin dans les écoles, collèges et lycées (2002)", Paris, OFDT, 2003, 164 p.
- Karsenty S., Díaz Gómez C., "Tabac et lycées : principales évolutions 2002-2006", Tendances n°51, novembre 2006, OFDT.
- Karsenty S., Maignon G., Diaz-Gomez C., Brannellec T., "Règles et usages en matière de tabac : évolution 2002-2006 dans les lycées français", OFDT, 2007, 57 p.
- Karsenty S., Diaz-Gomez C., "Le tabac dans les lycées français de 2002 à 2006", Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire, 2007, thématique 21: 178-180.

Observations

[haut du document](#)

La période d'observation de la dernière enquête dans les lycées remonte à la situation dans les

lycées avant l'adoption du décret du 15 novembre 2006 qui remplace le texte de mai 1992 pris en application de la loi Évin. La nouvelle réglementation interdit totalement l'usage du tabac en public, notamment en milieu scolaire (écoles, collèges et lycées). Cette mesure s'applique depuis le 1er février 2007. Une nouvelle enquête représentative à l'échelle nationale serait nécessaire pour refaire le point sur l'application des nouvelles dispositions de novembre 2006.

Pour en savoir plus

[haut du document](#)

Consulter le rapport et le questionnaire

</!trash/regles-et-usages-en-matiere-de-tabac-evolution-2002-2006-dans-les-lycees-francais-janvier-2007/>

[Retour page principale](#)

[Haut du document](#)

Dernière mise à jour : mai 2014